

Bilan 2023 APLW

En 2023 l'association pour la protection du lac Wentworth s'est dotée d'un plan d'action afin de se donner les lignes directrices et les objectifs qu'elle veut atteindre.

Il s'agit d'un outil pour son administration afin d'y colliger les informations et documenter les actions prises

Le plan d'action a été également transmis à la municipalité dans le cadre de la cueillette d'informations sur les différentes associations existantes.

Voici donc les résultats en fonction des objectifs fixés :

1. Poursuivre la campagne annuelle d'adhésion et de recrutement des membres (cotisation et contribution volontaire)

- Au printemps 2023, une infolettre été transmise à tous les membres les invitant à renouveler leur adhésion.
- Lors de communications diverses, un rappel était effectué.
- Lors des mises à l'eau les responsables s'assuraient que l'adhésion était acquittée.
- Le président s'est chargé d'interventions ciblées pour les membres n'ayant pas renouvelé leur adhésion.

Au total, nous avons obtenu **146 adhésions** en 2023, soit **88%** des résidents.

Cotisation : 4380\$, fond de pêche : 3445\$, fond environnement : 1345\$



2. Tenir les propriétaires/résidents informés du suivi des actions et activités

- 10 infolettres ont été transmises à l'ensemble des membres
- Le site web est maintenu à jour avec les informations pertinentes pour les membres
- Le site Facebook des riverains est actif, l'APLW gère les adhésions, vérifie les publications et ponctuellement transmet

En 2023, nous avons finalisé l'installation des bouées, un voyage de sable a été étendu sur la plage, nous avons eu le Beach boat party et avons fait l'ensemencement de truites. Nous avons également participé à des rencontres et fait des suivis avec la municipalité concernant la circulation sur le chemin Rozon.

3. Mettre en place des actions pour assurer la protection du lac (faune et végétation)

- 5 lectures de transparence et 3 échantillons pour analyse ont été effectués dans le cadre du programme gouvernementale RSVL (réseau volontaire de surveillance des lacs). Notre Lac est de type oligotrophe (Lac jeune, claire, profond et pauvre en éléments nutritifs tel le phosphore, et faible concentration de bactéries)
- 1 analyse en laboratoire a été faite en juillet avec un échantillon prélevé à la plage, le résultat obtenu est que notre lac est propice à la baignade avec une cote A – Excellent
- Aussi les propriétaires d'embarcation sont informés des règlements relatifs au lavage des embarcations avant la mise à l'eau.

4. Mettre en place des actions pour la sécurité des usagers

- En début de saison un rappel général sur l'existence du code d'éthique et l'importance de s'y conformer.
- Des Interventions ciblées ont été effectuées auprès de certains utilisateurs,
- Le balisage du lac par les 12 bouées d'informations déterminant les zones de remorquage et le respect de la bande riveraine.

5. Maintenir un CA actif pour la bonne marche de L'association

Le CA composé de 7 membres :

Président : Richard Wragg

Vice-Président : André Allard

Trésorier : Jean-Pierre Durand

Secrétaire : Linda Ouimet

Directeurs : Alain Renaud, Michel Grégoire, David Coté

Nous participons aux différents dossiers mené par l'APLW. Planifions les différentes activités récréatives. Participons aux rencontres cédulées. Représentons l'APLW auprès de la municipalité. Avons obtenus des subventions auprès des différents paliers de gouvernement ainsi que par la compagnie excavation Gagné.



6. Mettre en place un registre des plaintes et suivis

- Un registre a été conçu afin d'y colliger les plaintes reçues, les actions prises et les suivis.

8 plaintes traitées au cours de la saison 2023 en lien avec la location de chalet (multiples usagers et embarcations), feu à ciel ouvert, vitesse.

Conclusion :

Les bilans et résultats seront présentés au CA puis aux membres lors de l'AGA.